

LA GAZETTE

Le journal du village de St Jean de Serres

Le Mot de la Maire

Bientôt l'été et les vacances, après une année scolaire qui s'est déroulée dans les meilleures conditions.

Malgré un contexte social tendu, la hausse des prix qui rend les fins de mois plus difficiles pour beaucoup, la guerre toujours présente, l'équipe municipale s'emploie à faire avancer les projets pour améliorer la vie des habitants à Saint Jean de Serres, à proposer des activités culturelles pour tous les âges et soutenir les associations.

Les bassins versants du Vidourle et des Gardons ont déjà été placés en état de "crise" par rapport au manque d'eau. On peut donc se réjouir des pluies bienvenues de ces derniers jours : même si elles ne changent pas les mesures de restriction prises en préfecture, elles nous laissent espérer une sécheresse moins importante que ce qu'on pouvait craindre et une réduction du risque d'incendies.

Cependant, les festivités s'annoncent et la chaleur aussi. Nous allons prendre grand plaisir à nous retrouver pour la dernière séance de ciné avant les vacances, à la fête de l'école, autour des feux de la St Jean, à la fête votive qui sera aux couleurs du Mexique cette année : autant de moments précieux où le « vivre ensemble » prend tout son sens. Bel été à tous !

RESTRICTION D'EAU NIVEAU « CRISE »

Par arrêté préfectoral du 25 mai 2023

(consultable en mairie et sur le site www.saintjeandeserres.fr)

Utilisations autorisées :

- l'abreuvement des animaux
- eau potable pour la consommation de la population
- arrosage des jardins : de 20h à 8h les nuits de lundi à mardi, de mercredi à jeudi, de vendredi à samedi et de samedi à dimanche (les restrictions concernent aussi les prélèvements dans les puits et forages)
- la sécurité et la salubrité publiques

TOUS LES AUTRES USAGES DE L'EAU SONT STRICTEMENT INTERDITS

Dans l'intérêt de tous et pour éviter si possible d'en arriver à des coupures d'eau, nous vous demandons à nouveau d'accorder la plus grande attention aux consignes d'économie d'eau.

Budget 2023

Une année en équilibre entre économies et dépenses raisonnables

Le budget a été voté à l'unanimité, comme depuis le début du mandat.

Pour cette année 2023, nous poursuivons avec la même volonté de préserver le budget des ménages tout en maintenant des finances saines pour la commune : Il n'y aura donc pas de hausse des impôts locaux ni de nouvel emprunt à prévoir.

Les recettes de fonctionnement sont en hausse (liée à l'augmentation de 7,1% des bases de la taxe foncière). Par précaution nos prévisions de dépenses sont à la hausse également à cause de la hausse du coût de l'énergie et des matériaux, et de l'augmentation de 3,5 % du point d'indice des fonctionnaires (ce qui est une très bonne chose pour les employés communaux mais a un coût pour la collectivité).

Les dépenses d'investissements seront moins importantes en 2023 car une partie des travaux et projets prévus se réaliseront sur les 2 années 2023 et 2024.

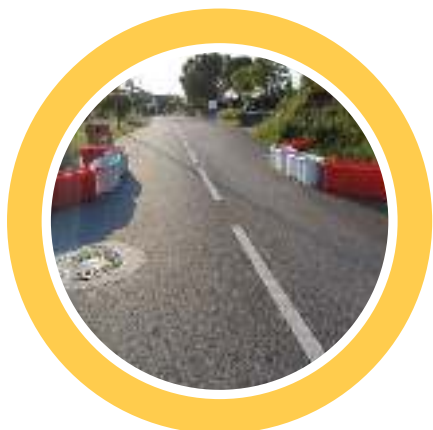
Au 31 décembre 2022, l'encours de la dette était de 691 788 € et le montant de la trésorerie de 164 302 €.

Le conseiller financier en charge de la commune a validé le Compte Administratif et le projet de Budget 2023 qu'il considère sincère. Il a conforté notre choix de poursuivre le désendettement de la commune et de différer pour l'instant de nouveaux investissements importants (une nouvelle école, la création de logements sociaux...)

Notre capacité d'autofinancement se renforce et nous permet de poursuivre les investissements utiles et raisonnables soutenus par toutes les subventions que nous pouvons solliciter d'Alès Agglomération, du Département, de la Région et de l'état.

En 2023 le budget prévisionnel s'équilibre en dépenses et en recettes à 613 994 € pour le fonctionnement et à 311 480 € en Investissement. Vous pouvez le retrouver en détail dans la page centrale ainsi que le Compte Administratif.





Sécurisation de la traversée du village

Depuis la réfection de la bande de roulement par le Conseil départemental, des éléments provisoires ont été installés aux 2 entrées du village pour rétrécir la voie et ralentir les véhicules. La priorité à droite va être restaurée partout. Un cheminement sécurisé pour les piétons et les vélos est à l'étude avec l'aide de l'Agence Technique du Département et sera réalisé en deux tranches. La première tranche d'ici fin 2023 concerne les alentours de l'école et la place des Cévennes. La deuxième étape sera réalisée en 2024.

○ Economies d'énergie sur le bâtiment école

L'étude thermique réalisée par le bureau d'étude LOGIBAT et financée à 50 % par « territoire d'énergie », anciennement SMEG, a mis en évidence que la priorité en terme d'économies d'énergies était d'isoler le bâtiment. Le dossier est en cours pour l'obtention de subventions et la réalisation de ces travaux en 2024.

○ Éclairage public

Les 15 lanternes de ville vont être remplacées par des LEDS prochainement et programmées comme les lampes « routières » avec une baisse de la puissance jusqu'à 70% de minuit à 6h du matin.

○ Projet de création d'un local de stockage au foyer

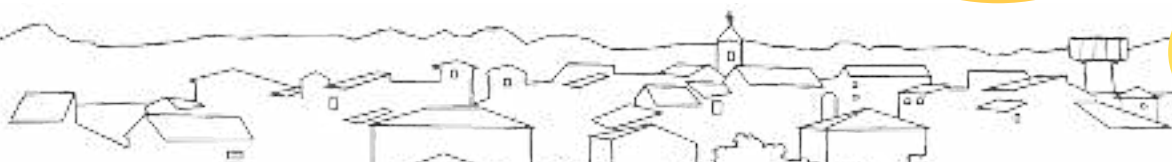
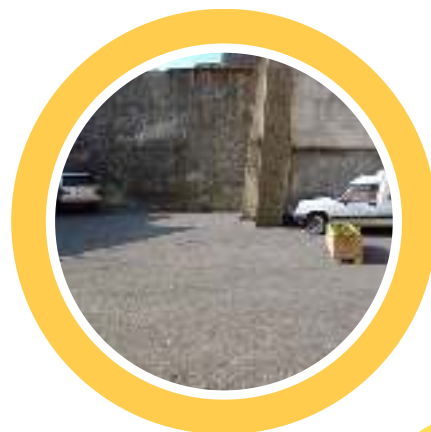
Le foyer étant de plus en plus utilisé, un lieu de stockage est devenu nécessaire pour entreposer tables, chaises et matériels divers. Nous avons donc demandé à Eric Grenier, architecte en charge du projet initial, de nous faire un plan pour une extension dédiée au stockage sur la coursive ouest. Une partie des travaux sera réalisée par nos agents techniques.

○ Rénovation peinture

Pour prévoir un deuxième lieux d'accueil des enfants en garderie, la salle de l'ancienne bibliothèque à l'école sera repeinte. A la mairie, la peinture de la salle du Conseil sera également refaite.

○ Place du Moulin à huile et rue de la Magagne

Le revêtement a été refait. Le marquage au sol des places de parking se fera au mois de septembre.



C'est arrivé près de chez vous

Cérémonie du 8 mai 1945 :

un devoir de mémoire essentiel pour continuer à promouvoir la paix et la solidarité entre les peuples.

A cette occasion 2 enfants de l'école sont venus interpréter La Marseillaise et nous les en remercions.



Concert de Musique Baroque du 13 mai

C'est avec grand plaisir que nous avons accueilli pour la deuxième année consécutive **Le Collegium Musical de Nîmes** sous la direction de Jean-Marc HEBERT.

Ce concert de printemps qui a eu lieu Samedi 13 mai au Foyer nous a permis d'entendre dans la bonne humeur des oeuvres de Haendel – Mendelssohn – Strauss – Grieg – Bach. Le chef nous a régalié de ses anecdotes et intermèdes facétieux.

Pour clôturer ce moment convivial le Domaine de La Vaillère et le Domaine d'Orviel et ont fait découvrir leurs vins à un public conquis !



L'atelier des abeilles

L'atelier des abeilles a organisé, le 2 avril, au Foyer, son traditionnel marché aux fleurs qui a connu un vif succès.

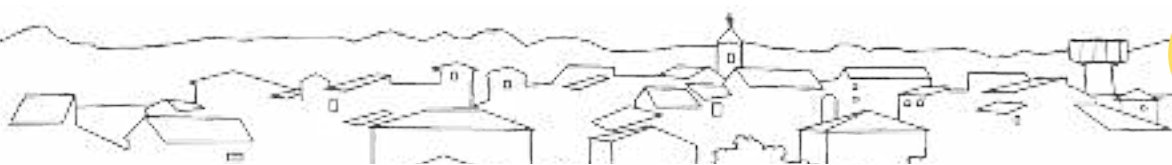
Les 8 et 9 juin une sortie est prévue à Aumont-Aubrac, Nasbinal et Laguiole. Ce voyage sera l'occasion de visiter une fromagerie et une coutellerie.

Infos

Stérilisation des chats errants : suite ...

La nouvelle campagne de stérilisation programmée avec la SACPA qui vient de se terminer a permis de capturer 10 chats (nous en avions prévus 25). Ils seront remis sur place dès qu'ils auront été stérilisés. Nous sollicitons dès à présent la SACPA pour une nouvelle campagne, mais d'après leur planning, pas de nouvelle campagne possible avant fin 2023 ou début 2024, sauf si un désistement se produisait.

Si vous repérez une portée de chatons, n'hésitez pas à nous le signaler, car la SACPA peut les récupérer même en dehors d'une campagne de stérilisation.



Déchets

Extension des consignes de tri : tous les emballages se trient !

De nouvelles consignes de tri sont applicables depuis le début de l'année.

Une colonne à cartons a été installée derrière le hangar municipal (près du foyer) pour tous les cartons bruns, pliés.



Eco-composteur

D'ici fin 2026, 20 000 composteurs vont être distribués sur l'agglomération. Pour chaque foyer qui en fera la demande un pack dit de compostage individuel sera donné moyennant une participation financière de 20€ (à régler par chèque à l'ordre du Trésor Public). Ce pack sera composé d'un composteur individuel de 560 litres, d'un bio-sceau de 7 litres, d'un flyer explicatif et d'une formation assurée par le CPIE du Gard et les ambassadeurs du tri d'Alès agglomération (qui devrait avoir lieu à Vézénobres).

Si vous êtes intéressés, contactez la Mairie pour vous inscrire. 11 composteurs sont attribués à notre commune pour cette première distribution.

Ramassage des ordures

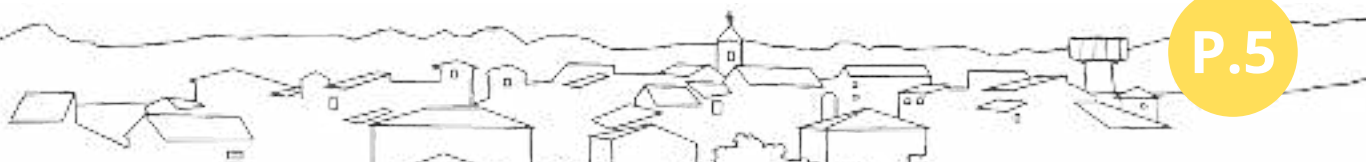
Rappel :

Les ordures ménagères sont ramassées le mardi et le vendredi matin

La poubelle de tri est ramassée le lundi matin

Les containers doivent être sortis la veille au soir et rentrés le jour du ramassage.

Les nouveaux arrivants qui souhaitent obtenir un container doivent appeler directement Alès agglomération au 0800 540 540.



Etat civil 2022

Décès



Douzel veuve Fayada, Violette, 13 janvier 2022
Henninger, Veuve Heitz, Marie, 25 mars 2022
Barra El-Mostapha, 14 avril 2022
Chayne Bernard, 26 mai 2022
Jourdan Bernard, 8 juin 2022
Descours Simone, 17 juillet 2022
Dorne Jean-Claude, 26 septembre 2022

Naissances

Nous souhaitons la bienvenue à
**Théo, Eyma, Lenzo, Thomas, Anaé,
Marlon, Nayah, Julyana et Alma**
nés en 2022 dans notre commune.



Mariages

Justine Prat et Olivier Correard, le 19 novembre 2022
Noémie Jalaguiet et Quentin Chapon, le 3 décembre 2022

Mairie

Du changement au secrétariat de la mairie

Laury Bernard ayant choisi de quitter son poste au début du printemps, le secrétariat de la mairie se réorganise.

Laetitia Vendeville qui avait en charge la comptabilité 10h par semaine effectuera un temps plein à la mairie à partir du 1er juillet. **Laurence Coubré** est quant à elle toujours en poste 20 heures par semaine.

En attendant, Laurence et Laetitia se donnent à fond pour gérer tous les dossiers en cours.

Pour cela elles sont secondées par **Alexandra Basso** qui a été engagée en CDD de 3 mois pour gérer les dossiers d'Urbanime.

Nous tenons à remercier ce trio de choc toujours disponible et efficace dans l'intérêt de tous !

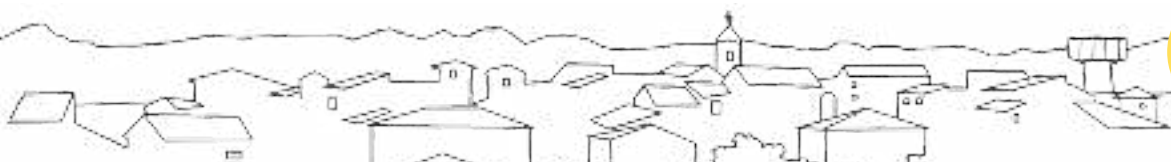
Horaires d'ouverture de la mairie au public

Lundi de 16h à 18h,
Mercredi de 13h à 15h,
Vendredi de 10h à 12h.



La mairie est fermée au public en dehors de ces horaires.

En cas d'impossibilité dans ces créneaux un rendez-vous peut vous être proposé à un autre moment avec une secrétaire ou un élu.



Une rentrée sereine en prévision

L'annonce d'une fermeture de classe a surpris tout le monde au mois de février alors que nos effectifs annoncés étaient supérieurs à ceux de l'année dernière. Une forte mobilisation des parents et des élus y compris un courrier au ministre de l'Education Nationale a conduit monsieur le DASEN à revoir sa position et à annoncer qu'aucune fermeture de classe n'aurait lieu à la rentrée 2023 à St Jean de Serres.

Nous nous en réjouissons !

Nouvelle ATSEM

Chantal IBERT prendra sa retraite le 1er septembre. Nous la remercions chaleureusement pour son implication tout au long de cette année où elle a dû « essayer les plâtres » avec l'accueil des enfants de maternelle et nous lui souhaitons le meilleur pour cette période de liberté qui s'ouvre à elle.

Nous accueillons avec plaisir Sandy Collignon, ATSEM diplômée et habitante de St Jean de Serres pour la remplacer .



La fête de l'école qui aura lieu le vendredi 16 juin à partir de 18h proposera la chorale des enfants, un spectacle de magie, une kermesse et un repas participatif pour terminer l'année dans la bonne humeur !

Ecole et cinéma

Les classes ont pu bénéficier de 4 séances de cinéma dans le cadre de notre partenariat avec l'association Cinéco.

Le choix des films présentés par Cineco suit une ligne éditoriale précise : un film d'animation, un film ancien, un film pour les plus grands, un film adapté aux plus petits. Chaque séance a été suivie d'un atelier, élaboré par l'association. L'éducation à l'image dès 3 ans !



APENEDA

Pour sa première année d'existence, ***l'Association des Parents d'Elèves Nos enfants D'Abord*** a été particulièrement active !

En 2023, elle a ainsi proposé en janvier la fête de la galette, en février un Loto, en mars le Carnaval et des ateliers créatifs. Enfin, en mai a eu lieu un vide grenier sous le soleil du printemps. Elle a été présente à chaque séance de cinéma pour proposer pop-corn et boissons.

Agenda

★ Mission Locale Jeunes

Permanence tous les 2ème et 4ème jeudis du mois, de 8h30 à 11h30 au foyer.
Sur rendez-vous au 04 66 56 71 73

★ Cinéma

Vendredi 9 juin au Foyer

- 18h30 Pattie et la colère de Poséidon
- 21h Mon crime

Tarif : 4 € la place

★ Fête de l'école

Elle aura lieu vendredi 16 juin à partir de 18h au foyer

★ Aubades

Les traditionnelles aubades le week-end précédant la fête auront lieu le samedi 17 juin 2023, ouvrez vos portes !

★ Fête votive

Du vendredi 23 au dimanche 25 juin



SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ EN TEMPS RÉEL !

100% GRATUITE SANS INSCRIPTION SANS PUBLICITÉ

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI

Téléchargez dans l'App Store DISPONIBLE SUR Google Play DISPONIBLE SUR AppGallery

illiwap
L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !

Directrice de la publication : Andrée Roux
Maquette : Edith Bornancin
Textes : Andrée Roux et Edith Bornancin.
Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique.